

générale à la concurrence attribuable au pétrole et au gaz. Point n'est besoin de rappeler aux honorables députés que les ressources naturelles appartiennent aux provinces. La vente des droits relatifs au gaz naturel et au pétrole a été cause d'une grande prospérité dans la province de l'Alberta et récemment j'ai pris connaissance d'un rapport touchant une vente dont le montant s'élevait à plus de 30 millions de dollars et qui ne portait que sur deux zones relativement peu étendues. La province doit sa prospérité à ces découvertes récentes. L'industrie houillère en souffre. J'aimerais savoir quelles mesures le gouvernement de l'Alberta doit prendre à ce sujet?

**M. Hansell:** Puis-je demander au ministre une question supplémentaire, étant donné que sa réponse a été quelque peu longue? Le ministre croit-il que les chemins de fer ont adopté le moteur diesel à cause de la prospérité de l'Alberta?

### ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE DE MODIFICATIONS VISANT À TENIR COMPTE DE LA SEMAINE DE TRAVAIL RÉDUITE.

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail et je lui demande de la considérer comme avis. Étant donné la pratique relativement nouvelle et qui se répand de plus en plus dans un grand nombre d'industries, y compris les industries textiles et des machines-outils, et qui consiste à imposer au personnel une semaine de travail réduite en vue de prévenir des congédiements et un chômage total, le ministre songerait-il à apporter des changements appropriés soit à la loi sur l'assurance-chômage, soit au mode actuel d'application, afin que les ouvriers industriels dont la semaine de travail a été réduite puissent profiter entièrement de cette loi?

**L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je m'empresse de prendre la question de mon ami comme avis.

### L'OR

LA BOURSE DE LONDRES—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET D'UNE ÉVENTUELLE INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant d'York-Ouest (M. Adamson) m'a demandé lundi si le Gouvernement se proposait de créer un marché de l'or au Canada.

[L'hon. M. Prudham.]

Or l'achat, la vente ou la propriété de l'or dans notre pays ne font l'objet d'aucune restriction. Le gouvernement du Canada n'impose aucune restriction à l'emploi par les Canadiens de leurs avoirs en sterling ou en une autre monnaie quelconque. On peut importer de l'or au Canada, mais, par ailleurs, on ne saurait donner aucune assurance quant à la délivrance ultérieure d'un permis d'exportation de l'or.

On n'envisage en ce moment aucune modification des règlements intéressant l'exportation de l'or. De l'avis du Gouvernement, les règlements actuels sont dans l'intérêt du Canada. S'il y avait lieu de les modifier, la chose serait naturellement portée à l'instant même à la connaissance du public.

### COMMUNICATIONS

VENTE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET TÉLÉGRAPHIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—DISPOSITIONS PRISES À L'ÉGARD DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre serait-il maintenant en mesure de répondre à ma question par laquelle je lui demandais quelles dispositions ont été prises à l'égard des employés de l'État en prévision de la remise à des sociétés privées, le 1<sup>er</sup> avril prochain, des services télégraphiques et téléphoniques du gouvernement fédéral en Colombie-Britannique?

**L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je n'ai malheureusement pas pu ajouter grand-chose à ce que j'ai déjà dit à ce sujet. C'est que les négociations avec la *British Columbia Telephone Company* se sont déroulées avec satisfaction. Les négociations avec la Compagnie télégraphique du National-Canadien ne sont pas encore terminées, mais elles sont toujours en cours. A tout événement, si l'on estime que la question devient d'une urgence immédiate, le comité des chemins de fer et de la marine marchande, qui siègera toute la semaine prochaine, pourra obtenir du National-Canadien les renseignements nécessaires concernant cette affaire.

**M. Winch:** J'aimerais poser une autre question. Le ministre sait-il que des agents de la Compagnie télégraphique du National-Canadien ont, depuis plus de deux semaines, rendu visite aux employés de l'État afin de leur faire part de leur situation vis-à-vis du service télégraphique du National-Canadien?

**L'hon. M. Chevrier:** Monsieur l'Orateur, j'oserais croire que c'est précisément ce qui doit se produire: l'acheteur tient sans doute